

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 30 JANVIER 2013

COMPTE RENDU AFFICHAGE

L'AN DEUX MILLE TREIZE le 30 janvier à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, le 23 janvier 2013, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Julien WEIL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Maire,
Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON,
Mme Annick MARGHIERI, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, adjoints au maire,

M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Maria TUNG, conseillers municipaux délégués, Mme Geneviève TOUATI, M. Benoit AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. Michel MAHEROU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Pierre NECTOUX, adjoint au maire, pouvoir donné à M. le Maire,
M. David GREAU, conseiller municipal, pouvoir donné à Mme Brigitte ARTHUR

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

0. Approbation du précédent compte rendu

Le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le procès verbal du 18 décembre 2012.

1. Maintien dans leurs fonctions d'adjoints au maire

a/ de Mme Claire PALLIERE

b/de M. Guy MONTAGNON

M. le Maire propose au Conseil Municipal de se prononcer sur le maintien ou non des adjoints au maire dans leurs fonctions dont la délégation a été retirée par arrêté n°2013-40 pour Mme Claire PALLIERE et n°2013-41 pour M. Guy MONTAGNON.

Il précise qu'en application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le vote a lieu au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une représentation.

Concernant le vote relatif au maintien ou non de Claire PALLIERE dans ses fonctions d'adjoint au maire :

- Votants : 33
- Pour le maintien : 5
- Contre le maintien : 23
- Enveloppes vides : 5

Concernant le vote relatif au maintien ou non de Claire PALLIERE dans ses fonctions d'adjoint au maire :

- Votants : 33
- Pour le maintien : 5
- Contre le maintien : 23
- Enveloppes vides : 5

Le Conseil Municipal s'est prononcé contre le maintien dans leurs fonctions d'adjoint au maire de Mme Claire PALLIERE et M. Guy MONTAGNON.

2. Débat d'Orientations Budgétaires 2013

Sur rapport de M. DARNAULT, adjoint au Maire, et conformément à la loi n° 92-125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientations Budgétaires 2013.

3. a/ b/ c/ Participation communale à l'équilibre financier de l'opération de construction de logements locatifs sociaux et d'un Etablissement pour l'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) et sollicitation d'une subvention du Fonds d'Aménagement Urbain : programme immobilier sis 57-57 bis rue du Commandant Mouchotte

Sur rapport de M. EROUKHMANOFF, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a accordé à l'unanimité :

a/ une subvention d'équilibre de 100 000 € à la société Sofilogis, pour l'opération de création de 11 logements locatifs sociaux, sur le site rue du Commandant Mouchotte.

b/ une subvention d'équilibre d'un montant de 900 000 € à la MRI pour l'opération de création d'un EHPAD de 68 places.

c/ Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention du Fonds d'Aménagement Urbain, au titre du versement par la commune à la MRI, de la subvention d'équilibre destinée à l'opération de la création de l'EHPAD.

4. Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets et du programme d'actions pour 2013

Sur rapport de Mme CROCHETON, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le programme local de prévention des déchets de la Ville de Saint-Mandé, ainsi que le programme d'actions pour l'année 2013.

5. Participation des familles et de la ville aux dépenses du séjour jeunes de printemps de la Maison des Marronniers 2013

Sur rapport de Mme FOUGEROLE, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la mise en œuvre de ce séjour, durant les vacances de printemps 2013, organisé par la Maison des Marronniers ; les dépenses et les recettes étant imputées aux chapitre et article correspondants.

Coût du séjour :	462,93 € euros par enfant
Dates :	Du 27 avril au 4 mai 2013
Thème :	Surf
Lieu :	LA TRANCHE SUR MER (85)
Tarif par tranche: (quotient familial)	
Tranche A	92,59 euros
Tranche B	152,77 euros
Tranche C	231,47 euros
Tranche D	310,16 euros
Tranche E	384,23 euros
Tranche F	462,93 euros
Nombre d'inscription :	12
Tranche d'âge :	11-25 ans
Transport :	Aller/retour en minibus de location
Hébergement :	CAMPING LES ALAMDIES
Prestations :	- ADA : location de minibus - CAMPING LES ALAMDIES : hébergement - INSIDE SURF SCHOOL : cours de surf

6. Autorisation donnée à M. le Maire de saisir le Conseil Général et le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN) pour demander le report de la réforme des rythmes à l'école primaire à la rentrée 2014/2015

Sur rapport de Mme MARGHIERI, Adjoint au Maire, Le Conseil Municipal a autorisé Monsieur Le Maire à saisir le Conseil Général et le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (DASEN), pour demander le report de la réforme des rythmes à l'école primaire à la rentrée 2014 :

29 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, Mme Sarah GAUBERT, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Maria TUNG, M. Michel MAHEROU, Mme Claire PALLIERE, M. Guy ARLETTE, M. Guy MONTAGNON, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Brigitte OSMONT

4 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoit AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU

7. Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention de partenariat 2013 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne

Sur rapport de Mme DUSSUD, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention de partenariat 2013 avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val de Marne.

8. Application de l'article L 2122.21 L2122.22 L 2122.23 du Code Général des collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions suivantes prises par M. le Maire :

- Approbation de la convention de participation du point information jeunesse de la ville de Saint-Mandé à l'opération de sensibilisation "consommation de produits illicites"
- Approbation de la convention de mise à disposition d'une pataugeoire au profit des enfants de la halte garderie Maison du Bois pour la pratique d'activités aquatiques

- Approbation d'une convention de prêt de la Maison des Marronniers à l'association "La Passerelle" du 24 au 25 décembre 2012 et du 31 décembre 2012 au 1er janvier 2013
- Approbation d'un contrat de cession relatif à la diffusion d'un spectacle entre "Hélène Labarrière quartet/Kidd Jordan quintet" par le Festival Sons d'hiver
- Approbation d'un contrat de vente relatif à la diffusion du spectacle « Contes Doudou » par « la Compagnie des Epices »
- Création de la régie d'avances de la Maison pour Tous

9. Questions diverses

La séance est levée à 22h45